


22 octobre 2015 | par Florence Guernalec 

Lutte contre la fraude : le Gart en demande plus

Le Gart approuve largement les mesures annoncées lors du Comité national de sécurité dans les transports en commun du 19 octobre 2015. Néanmoins, l'association d'élus aurait souhaité des mesures plus coercitives à l'encontre des fraudeurs et demande que les autorités organisatrices soient "étroitement associées à toutes les initiatives qui seront prises" dans la lutte contre la fraude.



Le président du Gart, Louis Nègre, est également co-signataire d'une proposition de loi de sénateurs LR visant à instaurer une tolérance zéro en matière de fraude. © DR

Le président du Groupement des autorités responsables de transport (Gart), Louis Nègre, a fait de la lutte contre la fraude, une priorité de son mandat. Ainsi, le Gart se félicite, dans un communiqué, des [mesures annoncées](#) lors du Comité national de sécurité dans les transports en commun (CNSTC) auquel il a participé.

Les dispositions, qui seront reprises dans la proposition de loi du député Gilles Savary, vont permettre de traduire les demandes des opérateurs en matière de lutte contre la fraude, mais aussi contre les atteintes graves à la sécurité publique et le terrorisme. Le Gart souhaite néanmoins que ce texte soit adapté, par amendement, à la situation des réseaux de province.

Les mutuelles de fraudeurs dans le collimateur

Rappelons que Louis Nègre est le co-signataire d'une proposition de loi de sénateurs LR "visant à [instaurer une tolérance zéro en matière de fraude](#) dans les transports" et qui avance des mesures plus coercitives. Le Gart en reprend les dispositions. L'association d'élus aurait ainsi souhaité que le délit de fraude d'habitude soit constitué dès trois infractions constatées au cours des douze derniers mois et non cinq, nombre retenu par le CNSTC (au lieu de dix actuellement).

De même, le Gart demande, comme l'UTP, l'interdiction des "mutuelles" de fraudeurs qui incitent les usagers à ne pas payer leur titre de transport. En échange d'une cotisation mensuelle, les fraudeurs sont couverts par cette "mutuelle" en cas d'amende. Le ministre de l'Intérieur a, selon le Gart, approuvé cette demande qui devrait logiquement faire l'objet d'un amendement à la proposition de loi Savary.

Le port d'un titre d'identité

En outre, dans le but de faciliter la vérification de l'identité des personnes contrôlées, le Gart souhaite que le port d'un titre d'identité soit obligatoire. Le ministre de l'Intérieur avance des difficultés légales pour accéder à cette demande. Cette mesure risque, en effet, d'être censurée par le Conseil constitutionnel, car aujourd'hui, il n'existe aucune d'obligation pour un citoyen d'avoir une carte nationale d'identité (CNI). De plus, ne pas procéder à son changement d'adresse sur une carte d'identité n'est assorti d'aucune sanction.

Enfin, le président du Gart a souligné qu'il est fondamental d'accompagner, en amont, les élus "d'une politique volontariste de prévention" dans la lutte contre la fraude : "Les autorités organisatrices doivent être étroitement associées à toutes les initiatives dans ce domaine".

Florence Guernalec

actes terroristes se concrétise

Le Comité national de sécurité dans les transports en commun du 19 octobre 2015 a acté plusieurs mesures de lutte contre la fraude et les atteintes graves à la sécurité publique réclamées par les opérateurs de transport. Ainsi, les exploitants de réseaux comme la compagnie ferroviaire disposeront notamment de moyens supplémentaires pour contrôler les passagers et recouvrer les contraventions.

Europe | Intercités | TER | TGV | Urbain

[Lire la suite](#)

16 juillet 2015 / **Politique**

Des sénateurs montent au créneau dans la lutte contre la fraude

Une quarantaine de sénateurs du parti Les Républicains ont déposé une proposition de loi de lutte contre la fraude. Les principales dispositions consistent à rendre obligatoire le port d'un titre d'identité et de créer des sanctions en cas de refus de se soumettre à un contrôle d'identité. L'objectif ? Améliorer le taux de recouvrement des amendes.

Intercités | RER | TER | TGV | Urbain

[Lire la suite](#)

26 mai 2015 / **Politique**

Valérie Pécresse dépose une proposition de loi contre la fraude

Le 26 mai 2015, la députée UMP Valérie Pécresse a déposé une proposition de loi pour lutter contre la fraude dans les transports publics. La principale disposition consiste à contraindre les usagers à avoir leurs papiers d'identité sur eux en cas de contrôle des titres de transport. Le but ? Améliorer le taux de recouvrement des "amendes".

Intercités | RER | TER | TGV | Urbain

[Lire la suite](#)

l'État

[L'autopartage surfe sur la mobilité collaborative](#)

[Pourquoi les VTC attirent tant de convoitises ?](#)

[Voir tous les dossiers](#)

Partenaires**UTP**

L'Union des Transports Publics et Ferroviaires

FNTV

Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

KLESIA

Protection et innovation sociales

FER DE FRANCE

Lieu d'échange et de rassemblement de la filière ferroviaire française

Ferroviaire

- TER
- RER
- Intercités
- TGV
- Europe & international

Transport Public

- Urbain
- Interurbain
- Régional
- En direct des réseaux
- Europe
- International
- Lignes d'autocars

Automobile

- Covoiturage
- Autopartage
- Stationnement
- Taxi
- VTC
- Véhicules électriques

Mobilités actives

- Vélos
- Vélos en libre-service
- Marche à pied

Tribunes et blogs**Les gens**

- Carnet
- Portrait
- Ils bougent

Appel d'offres et offres d'emploi**Qui sommes-nous ?**

- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation
- Conditions Générales de Vente
- Plan du site
- Charte de déontologie
- Contacts

Dossiers

Régions : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, DOM-TOM, Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes